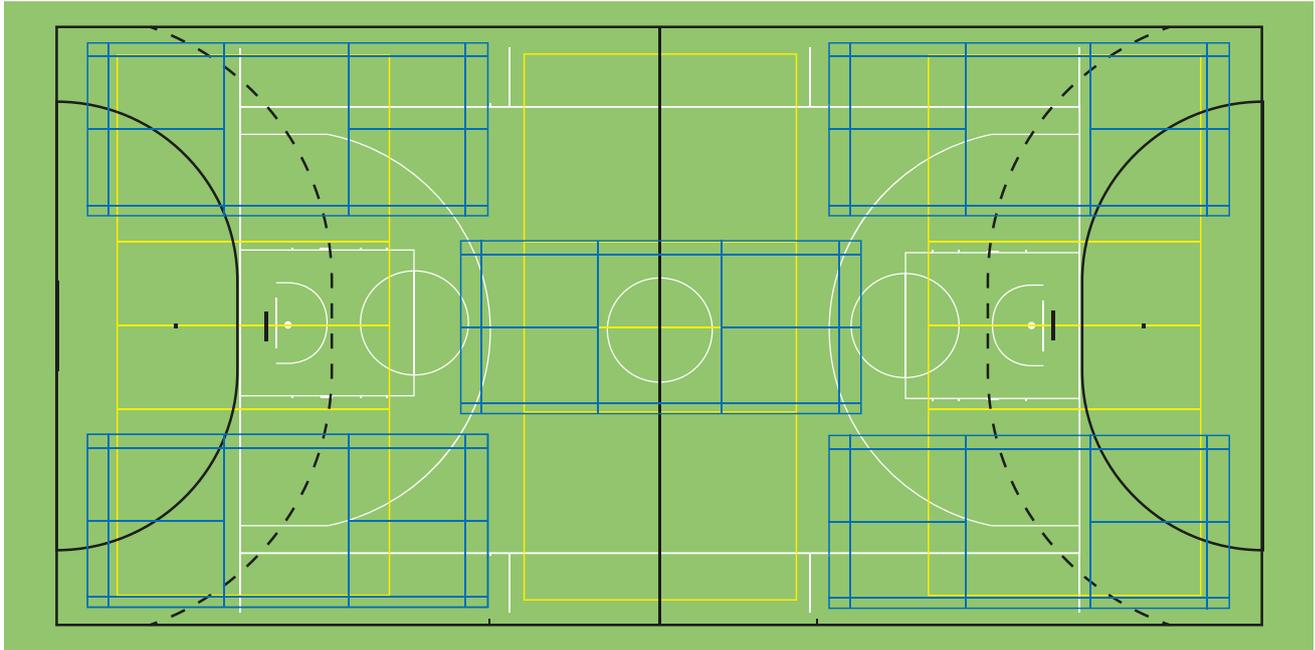
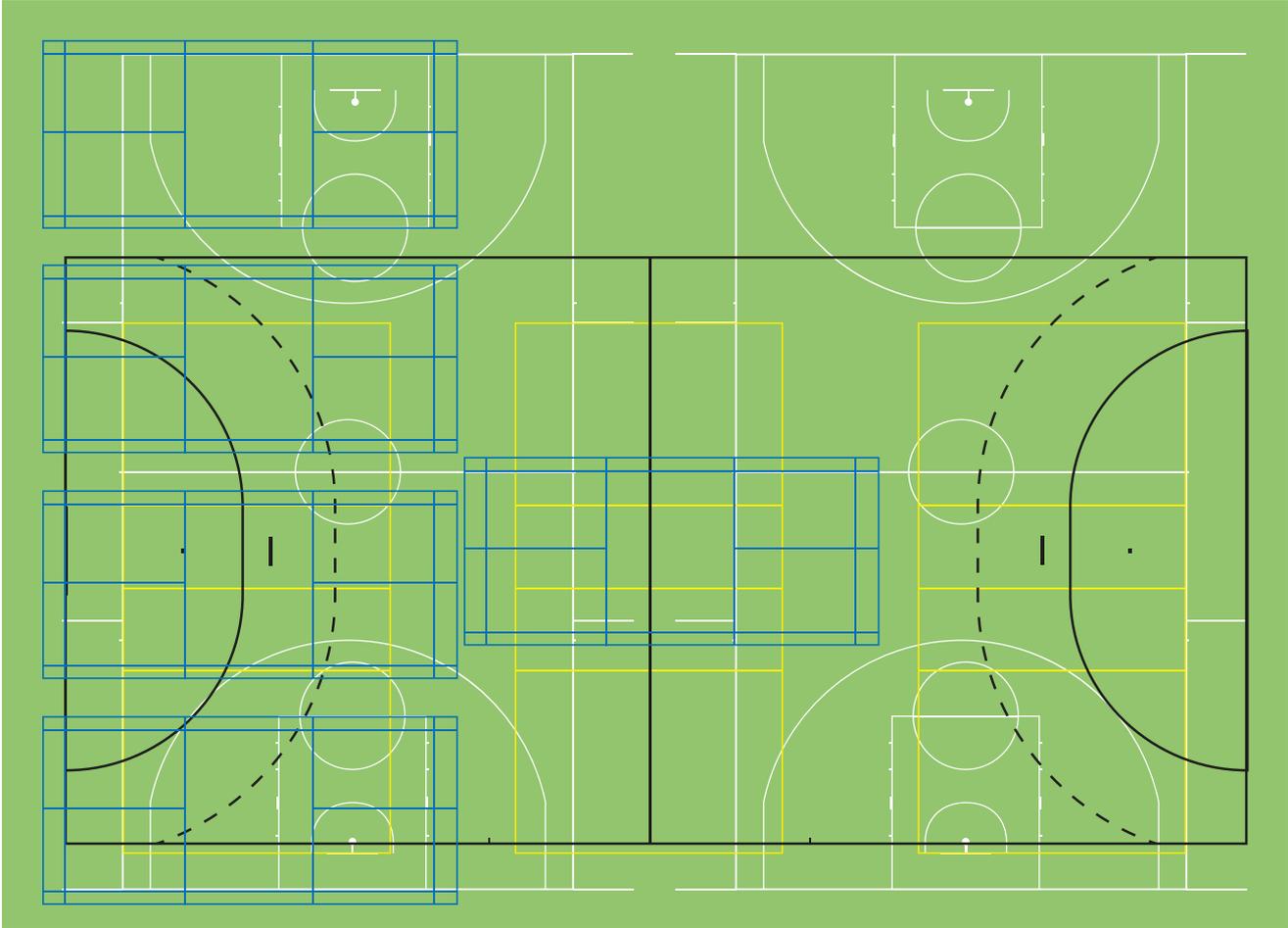


PLATEAU SPORTIF



PROPOSITION D'AGENCEMENT PLATEAU SPORTIF 44 M X 32 M ET 44 M X 24 M



DISCIPLINES

Plateau sportif		Football en salle	Handball	Hockey	Basket-ball	Volley-ball	Badminton
Aire de jeu	Longueur : 40 m	Longueur : min. 38 m	Longueur : 40 m	Longueur : 28 m	Longueur : 18 m	Longueur : 13,4 m	Largeur : 5,18 m (simple) ou 6,1 m (double)
	Largeur : 20 m	Largeur : min. 18 m	Largeur : 20 m	Largeur : 15 m	Largeur : 9 m		
Zone neutre	Longueur : 2 m	Longueur : min. 2 m	Longueur : 2 m	Longueur : 2 m	Longueur : min. 1,5 m	Longueur : 1,5 m	Largeur : 1,2 m
	Largeur : 1 m	Largeur : min. 1 m	Largeur : 1 m	Largeur : 2 m	Largeur : min. 1,5 m		
Distance entre 2 terrains parallèles				>4 m	>3 m	>0,9 m (recommandé 1 à 1,5 m)	
Hauteur	7 m	7 m	7 m	7 m	7 m	Min. 7 m (recommandé 9 m)	
Largeur des lignes	5 cm (buts : 8 cm)	5 cm (buts : 8 cm)	5 cm (buts : 8 cm)	5 cm	5 cm	4 cm	
Couleur des lignes en contraste avec le revêtement de sol (propositions)	Noire	Noire	Noire	Blanche / Rouge	Jaune	Noire – Blanche - Jaune	
Nombre de terrains	1	1	1	1	1	3	Compétition : 1 à 5 Entraînement : 5

PLATEAU SPORTIF				REMARQUES
DIMENSIONS	AIRE DE JEU	44 m x 24 m	44 m x 32 m	
	SÉPARATION	Physique, acoustique et visuelle - Rideau de séparation ou panneaux rigides amovibles avec roues adaptées au revêtement de sol ou volets souples enroulables et fixés au plafond		
	HAUTEUR LIBRE	7 m 7,6 m en compétition de badminton		
REVÊTEMENT DE SOL	NATURE	Structure amortissante, norme EN14904 d'application + cadre normatif sur les revêtements de sol sportifs intérieurs en vigueur		
	COULEUR	Mat, contrasté avec les tracés		
	TRACÉS	Il peut être envisagé, dans le cas d'une salle d'entraînement principalement, de décaler le tracé du terrain de basket dans la longueur du plateau vers l'extrémité de sorte à permettre l'implantation d'un terrain de volley sur la largeur du plateau.		
ÉCLAIRAGE	ÉCLAIRAGE MOYEN	min 300 LUX Selon sports pratiqués, voir fiche technique type Eviter l'éblouissement		Les appareils d'éclairage doivent être placés en périphérie du terrain pour éviter l'éblouissement.
	UNIFORMITÉ	0,7 Selon sports pratiqués, voir fiche technique type		
	SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE	Fournir une étude photométrique, considérer les paramètres de performances des appareils (rendement, faible consommation, durée de vie des appareils, allumage par terrain, dimming) L'étude du placement éventuel de Leds est obligatoire. Norme EN12193 d'application L'éclairage doit être diffus et non éblouissant. Prévoir la protection des luminaires avec grillage résistant aux impacts de balles (ou autre système)		
	ÉCLAIRAGE NATUREL	Zénithal translucide. Eviter l'éblouissement		
CHAUFFAGE VENTILATION	TEMPÉRATURE	Zone sportive : 15 ° Zone spectateur : 18 °		Voir guide sur la performance énergétique des halls sportifs (téléchargeable sur le site d'Infrasports). Les gaines de chauffage et ventilation ne doivent pas être placées dans la zone de jeu et à une hauteur intégrant les 7m nécessaires à la pratique sportive.
	SYSTÈME DE CHAUFFAGE	Aérotherme (non recommandé pour badminton et tennis de table), matériaux résistant aux chocs des ballons		
	SYSTÈME DE VENTILATION	Mécanique, forcée		
MURS	TONALITÉS	Tons moyens à sombres, mats		Norme française d'application : NFP P 90 207-acoustique des salles de sports (44 x 24 x 7m) Réverbération ≤ 2,7 secondes.
	ACOUSTIQUE	Utiliser des matériaux absorbants sur les murs et le plafond. Une étude acoustique est recommandée.		

TRIBUNES		<ul style="list-style-type: none"> - Gradins fixes ou télescopiques (roues non dégradantes pour le revêtement de sol) - Minimum 80 places fixes - Privilégier une jonction directe avec la cafétéria - Proscrire l'accessibilité des spectateurs à l'aire de jeu Accessibilité PMR à prévoir - Voir recommandations spécifiques des fédérations sportives concernées 		
VESTIAIRES	COLLECTIFS	≥ 4 (min 25 à 30 m ² /vestiaire)	≥ 6	Voir fiche technique spécifique «vestiaires»
	ARBITRES	2 (min 9 m ²) Un des 2 vestiaires peut aussi servir de local anti-dopage	2 ou 3	Voir fiche technique spécifique «vestiaires»
CASIERS/ROTATION VESTIAIRES		Afin d'assurer une rotation plus importante des vestiaires, des casiers peuvent être prévus pour les sportifs (nombre à déterminer en fonction de l'occupation). Ils peuvent être disposés entre les vestiaires et le plateau sportif (avec un ou deux accès)		
RESERVE A MATERIEL	Position	Sur la longueur de l'aire de jeu (min 10% de la surface du plateau sportif)		
	Profondeur	3 m		
	Hauteur	3,5 m		
LOCAUX COMPLÉMENTAIRES		Sas d'entrée en relation avec la capacité du hall sportif, bureau d'accueil de min. min 12 m ² (avec une vue sur l'entrée et le plateau sportif), infirmerie/local anti-dopage (combiné au vestiaire arbitre), zones sanitaires (min. 3 WC femmes et 2 WC hommes dont au moins 2 WC accessibles PMR), cafétéria, salle de réunion (qui peut être intégrée dans la cafétéria via une cloison de séparation), locaux techniques, local de rangement du matériel de nettoyage, salle multisports (danse, dojo, fitness,...)possible selon les sports envisagés.		
PERSONNES MOINS VALIDES		Se référer au CoDT et aux fiches techniques spécifiques « accessibilité PMR » (accessibilité depuis le parking jusqu'à l'infrastructure pour les sportifs et les non sportifs) Être vigilant à la largeur des portes d'accès au plateau (≥ 85 cm). Prévoir un accès de plain pied au plateau sportif.		
SÉCURISATION		Equiper le bas des colonnes présentes dans le hall d'un matériau matelassé sur 2 m de hauteur. Prévoir des buts de football télescopiques et fixés au mur.		

PLATEAU SPORTIF

infrasports.infrastructures@spw.wallonie.be

L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le portail infrastructures.wallonie.be

Editeur responsable: Etienne Willame, Directeur général - SPW Mobilité et Infrastructures
8, Boulevard du Nord 5000 Namur

ISBN: 978-2-8056-0788-2 • Numéro de dépôt légal: D/2025/11802/171

